



Conseil d'administration

343^e session, Genève, novembre 2021

Section institutionnelle

INS

Date: 8 octobre 2021

Original: anglais

Treizième question à l'ordre du jour

Rapport du Directeur général

Rapport périodique

Objet du document

Le présent document contient un résumé des informations que le Directeur général souhaite communiquer au Conseil d'administration au sujet des avis de décès, de la composition de l'Organisation, de l'évolution de la législation internationale du travail et de l'administration interne, comme il est indiqué dans la table des matières (voir le projet de décision au paragraphe 11).

Objectif stratégique pertinent: Sans objet.

Principal résultat: Résultat facilitateur B: Une gouvernance efficace et efficiente de l'Organisation.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Aucun.

Unité auteur: Département des relations, des réunions et des documents officiels (RELMEETINGS).

Documents connexes: Aucun.

► Table des matières

	Page
I. Avis de décès	5
II. Composition de l'Organisation	5
III. Progrès de la législation internationale du travail	5
IV. Administration interne.....	8
Projet de décision	12

► I. Avis de décès

Newstead Zimba

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 23 juin 2021, de Newstead Zimba, ancien membre travailleur du Conseil d'administration.
2. Newstead Zimba était un syndicaliste et homme politique zambien. Il a été Secrétaire général du Congrès des syndicats de Zambie (Zambia Congress of Trade Unions, ZCTU) pendant dix-sept ans, entre 1974 et 1991. Membre titulaire du groupe des travailleurs du Conseil d'administration en 1990 et membre adjoint ou suppléant de ce même groupe entre 1975 et 1991, il a représenté les travailleurs zambiens à la Conférence internationale du Travail à dix reprises, entre 1975 et 1990. Newstead Zimba a également occupé les fonctions de ministre de l'Intérieur du gouvernement zambien entre 1991 et 1996, et de ministre du Travail et de la Sécurité sociale de 1996 à 1998.
3. Figure éminente du mouvement syndical zambien, Newstead Zimba défendait les droits des travailleurs avec vigueur. Membre du Parti uni de l'indépendance nationale (United National Independence Party, UNIP) depuis 1960 et de l'Union nationale des enseignants depuis 1962, il a toujours été engagé sur le front politique en faveur des droits syndicaux et de la justice sociale. Après avoir été ministre de l'Intérieur et ministre du Travail et de la Sécurité sociale au sein du gouvernement zambien, Newstead Zimba a continué de soutenir le mouvement syndical. Il laissera le souvenir d'un fervent défenseur des droits des travailleurs, de la justice sociale et du dialogue social non seulement en Zambie, mais aussi au sein de la communauté internationale.

► II. Composition de l'Organisation

4. La composition de l'Organisation n'a pas changé durant la période à l'examen.

► III. Progrès de la législation internationale du travail

Ratifications de conventions

5. Depuis les informations soumises à la 341^e session du Conseil d'administration, le Directeur général a enregistré, jusqu'au 16 septembre 2021, les **51** ratifications suivantes de conventions internationales du travail, ainsi que la ratification par sept États Membres du protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930, et par trois États Membres du protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981.

État Membre	Date de ratification	Instruments
Allemagne	23 juin 2021	Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989
Antigua-et-Barbuda	28 juillet 2021	Convention (n° 177) sur le travail à domicile, 1996, convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997, convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001, convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003, telle qu'amendée, convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007, convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011, protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930, et protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981
Arabie saoudite	26 mai 2021	Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930
Argentine	23 février 2021	Convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019
Comores	15 juillet 2021	Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949, convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975, et protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930
Équateur	19 mai 2021	Convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019
Grèce	30 août 2021	Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, et convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019
Iraq	21 mai 2021	Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001, et convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003
Luxembourg	18 mars 2021	Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964, convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976, convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, et protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930
Malte	14 mai 2021	Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011
Maurice	1 ^{er} juillet 2021	Convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019
Mozambique	25 mai 2021	Convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)
Norvège	8 juillet 2021	Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011

État Membre	Date de ratification	Instruments
Ouzbékistan	14 septembre 2021	Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
Pérou	18 juin 2021	Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930
République de Corée	20 avril 2021	Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, et convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949
République de Moldova	25 mai 2021	Convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985
Sainte-Lucie	14 mai 2021	Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, et protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981
Sénégal	1 ^{er} mars 2021	Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985, convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, et protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981
Sierra Leone	25 août 2021	Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949, convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975, convention (n° 150) sur l'administration du travail, 1978, convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997, convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011, et protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930
Slovénie	14 avril 2021	Convention (n° 177) sur le travail à domicile, 1996
Somalie	8 mars 2021	Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949, convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975, convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976, convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997, convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, et convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019

État Membre	Date de ratification	Instruments
Soudan	17 mars 2021	Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976, et protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930
Tunisie	22 juillet 2021	Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
Turkménistan	14 avril 2021	Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964

Dénonciation de convention

6. Le Directeur général a enregistré, le 24 août 2021, la dénonciation par le Danemark de la convention (n° 42) (révisée) des maladies professionnelles, 1934.

Ratifications/acceptations de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du travail, 1986

7. Depuis la préparation du document présenté à la 341^e session (mars 2021) du Conseil d'administration, le Directeur général a reçu l'acceptation et les ratifications suivantes de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1986:

République de Moldova	Acceptation	24 février 2021
Somalie	Ratification	17 mars 2021
Irlande	Ratification	17 septembre 2021

8. Le nombre total des ratifications et acceptations s'élève désormais à **117** dont deux émanent d'États ayant l'importance industrielle la plus considérable. Par conséquent, il manque 8 ratifications/acceptations d'États Membres, dont 3 d'États ayant l'importance industrielle la plus considérable, pour que l'instrument entre en vigueur ¹.

► IV. Administration interne

9. L'article 4.2 d) du Statut du personnel dispose ce qui suit:

Les emplois vacants dans la catégorie des directeurs et des administrateurs principaux sont pourvus par le Directeur général par voie de transfert sans changement de grade, de promotion ou de nomination. Sauf dans le cas où elles visent les emplois vacants dans les projets de coopération technique, ces promotions ou ces nominations sont portées à la connaissance du Conseil d'administration, avec un exposé succinct des aptitudes des personnes ainsi promues ou nommées.

¹ Conformément aux dispositions de l'article 36 de la Constitution de l'OIT, les amendements à la Constitution de l'OIT entrent en vigueur lorsqu'ils ont été ratifiés ou acceptés par les deux tiers des États Membres, dont au moins 5 des 10 Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable. L'Organisation comptant actuellement 187 États Membres, l'Instrument d'amendement de 1986 doit être ratifié ou accepté par 125 d'entre eux.

10. Les nominations ci-dessous sont ainsi portées à la connaissance du Conseil d'administration:

M. Italo Cardona Monterroza (El Salvador)

Nommé directeur de l'Équipe d'appui technique de l'Organisation internationale du Travail (OIT) au travail décent et Bureau de pays de l'OIT pour les pays andins (ETD/BP-Lima) et promu au grade D.1 à compter du 1^{er} novembre 2021.

Né en 1967, M. Cardona est titulaire d'une licence en droit de l'Université centraméricaine (El Salvador) et d'un master de l'Université de Salamanque (Espagne).

En 2000, M. Cardona a rejoint l'OIT au sein du Programme international pour l'abolition du travail des enfants. À partir de 2009, il a occupé le poste de spécialiste technique principal en législation du travail et administration du travail au Bureau de pays de l'OIT pour les pays andins. Depuis 2016, il est en charge de la coordination des activités de l'OIT en Colombie.

M. Cardona a consacré quelque vingt-cinq années de sa carrière aux questions liées au travail. Employé par le ministère du Travail d'El Salvador au début de son parcours professionnel, il a acquis une vaste expérience de la gestion dans le secteur public tout au long de sa carrière, tant au niveau national qu'international. M. Cardona a acquis un large éventail de compétences et une grande expérience en matière de coopération technique, d'administration du travail, de dialogue social et dans des rôles de conseiller politique.

M^{me} Sharon Compton (Royaume-Uni)

Nommée cheffe du Service de gestion des talents (HR/TALENT) et promue au grade D.1 à compter du 1^{er} septembre 2021.

Née en 1966, M^{me} Compton est titulaire d'une licence en physique de l'Université de Bristol. Au fil de sa carrière, elle a travaillé dans le domaine du conseil en gestion, de la mise en œuvre de systèmes de ressources humaines et des ressources humaines dans les secteurs privé et public, ainsi que dans diverses organisations du régime commun des Nations Unies.

M^{me} Compton possède plus de vingt-cinq ans d'expérience dans le domaine des ressources humaines. En tant que consultante chez Price Waterhouse, elle a collaboré avec le Secrétariat des Nations Unies, l'OIT, le Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de concevoir des processus harmonisés en matière de ressources humaines, en tenant compte des besoins propres à chaque organisation. Elle a créé sa propre société de conseil en 1999 et participé à la mise en œuvre de la première stratégie intégrée de l'OIT en matière de ressources humaines, axée sur les compétences. Jusqu'à fin 2004, elle était également en charge des composantes Gestion des talents, Salaires et Avantages sociaux du projet IRIS (Système intégré d'information sur les ressources) de l'OIT.

M^{me} Compton a rejoint le Département de la programmation et de la gestion stratégiques (PROGRAM) de l'OIT en 2006 en tant qu'analyste en ressources humaines. Elle a intégré le Département du développement des ressources humaines (HRD) en septembre 2011, en tant que coordinatrice au sein de l'Unité des capacités et du suivi du comportement professionnel du Service de gestion des talents. Depuis mars 2020, elle occupe le poste de cheffe par intérim du Service de la gestion des talents.

M. Franck Hagemann (Allemagne)

Nommé directeur du Département des relations, des réunions et des documents officiels (RELMEETINGS) et promu au grade D.2 à compter du 1^{er} novembre 2021. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en octobre 2012.

M^{me} Chidi King (Sierra Leone)

Nommée cheffe du Service des questions de genre, de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion au grade D.1 à compter du 1^{er} août 2021.

Née en 1965, M^{me} King a été admise au Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles en 1989. Elle est titulaire d'une licence spécialisée en Droit (droit et français) de l'Université de Birmingham.

M^{me} King a exercé les fonctions de directrice du Département de l'égalité à la Confédération syndicale internationale, de responsable de l'égalité et des droits à l'Internationale des services publics (une fédération syndicale internationale) et de responsable des droits en matière d'emploi au Trade Union Congress (Congrès des syndicats britanniques). Elle a également occupé le poste d'avocate principale pour Public Concern at Work (une organisation caritative britannique, aujourd'hui connue sous le nom de Protect), et travaillé sur des questions de soins communautaires et de droit public pour le cabinet d'avocats Mayer, Brown, Rowe and Maw. M^{me} King travaille depuis vingt-cinq ans sur les questions de l'égalité des sexes, de la discrimination raciale et des migrations. Elle possède une vaste expérience de la collaboration avec les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs afin de promouvoir l'égalité et l'équité dans le monde du travail.

M. Chang-Hee Lee (République de Corée)

Nommé directeur du bureau de pays de l'OIT pour la Chine et la Mongolie (BP-Beijing) et promu au grade D.1 à compter du 1^{er} juillet 2021.

Né en 1964, M. Lee est titulaire d'un doctorat en Sociologie industrielle de l'Université nationale de Séoul.

M. Lee a rejoint l'Équipe spéciale de l'OIT sur le Rapport sur le travail dans le monde en 1996 et a longuement travaillé dans le domaine des relations professionnelles et du dialogue social, tant dans les bureaux extérieurs (Bangkok, Pékin et Hanoi) qu'au siège. En 2013, il a également fait partie de l'Équipe spéciale chargée de l'examen de la structure extérieure formée par le Directeur général, M. Guy Ryder, dans le but de formuler des recommandations sur la réforme de la structure et des programmes extérieurs. M. Lee possède une vaste expérience de la collaboration avec les gouvernements et les partenaires sociaux des États Membres de l'OIT en vue de bâtir des relations professionnelles et de les améliorer en favorisant la liberté syndicale, la négociation collective, le dialogue social, le règlement des différends et les politiques salariales. Il a démontré ses compétences en nouant des relations de confiance avec les mandants de l'OIT, en gérant efficacement le lieu de travail et en aidant les partenaires tripartites à trouver un consensus autour de questions liées au travail décent. M. Chang-Hee Lee a été directeur du bureau de pays de l'OIT au Viet Nam entre septembre 2015 et juin 2021.

M. Juan Llobera Serra (Espagne)

Nommé conseiller du Directeur général à compter du 1^{er} novembre 2021. Sa promotion au grade D.2 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en novembre 2016.

M^{me} Aminata Maiga (Canada)

Nommée directrice de l'Équipe d'appui technique de l'OIT au travail décent pour l'Afrique centrale et bureau de pays de l'OIT pour le Cameroun, la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe (ETD/BP-Yaoundé) et promue au grade D.1 à compter du 1^{er} août 2021.

Née en 1966, M^{me} Maiga est titulaire d'un magistère en Économie du développement, d'un DEA en Politique économique et d'un DESS en Analyses de projets de l'Université de Clermont-Ferrand (France). Elle détient également un MBA de HEC Montréal (Canada).

M^{me} Maiga a rejoint l'OIT en 2009 en tant que coordinatrice régionale pour l'Afrique de l'entrepreneuriat féminin au sein du bureau régional de l'OIT pour l'Afrique à Addis-Abeba (Éthiopie). En 2010, elle a rejoint l'Équipe d'appui technique au travail décent pour l'Afrique centrale à Yaoundé (Cameroun) en tant que spécialiste principale de la création d'emplois et du développement des entreprises. En avril 2014, elle est nommée directrice du bureau de pays de l'OIT pour la République démocratique du Congo, l'Angola, le Congo, le Gabon, la République centrafricaine et le Tchad, basé à Kinshasa (République démocratique du Congo).

Avant de rejoindre l'OIT, M^{me} Maiga a exercé les fonctions d'économiste principale pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au Canada, d'analyste financière chez Roche Limited Groupe Conseil à Montréal et de conseillère spéciale au Bureau National d'Études Techniques et de Développement en Côte d'Ivoire.

Au cours de ses vingt-cinq ans de carrière, M^{me} Maiga est devenue spécialiste des questions liées au travail décent, des défis posés par un monde du travail en mutation dans les situations de fragilité, de l'analyse des politiques de développement, des questions de croissance inclusive et durable, ainsi que de la formulation et de la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes axés sur le travail décent.

M^{me} Petra Marshall (Royaume-Uni)

Nommée directrice du Département de la gestion de l'information et des technologies (INFOTEC) et promue au grade D.2 à compter du 1^{er} novembre 2021. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en octobre-novembre 2014.

M^{me} Elena Montobbio De Balanzó (Espagne)

Nommée directrice de l'Équipe d'appui technique au travail décent et bureau de pays de l'OIT pour l'Amérique centrale (ETD/BP-San José) et promue au grade D.1 à compter du 1^{er} novembre 2021.

Née en 1964, M^{me} Montobbio est titulaire d'une licence en Droit de l'Université de Barcelone et d'un master en qualité d'experte européenne en formation de formateurs de l'Université polytechnique de Catalogne.

M^{me} Montobbio a rejoint le bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2011 en tant que conseillère technique principale dans le cadre du projet régional pour la prévention et l'éradication du travail des enfants (IPEC) et est actuellement directrice adjointe et responsable par intérim du bureau de pays de l'OIT pour les pays andins. Avant cela, elle a travaillé dans le domaine de la coopération internationale pour le développement pour l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) au Pérou et au Nicaragua. Elle a par la suite rejoint l'équipe de direction de l'AECID en tant que cheffe du Département de la coopération sectorielle et de l'égalité des sexes. La carrière de M^{me} Montobbio dans le domaine du développement s'étend sur plus de trente ans, passés en grande partie en Amérique latine. Elle a acquis une vaste expérience en se consacrant à la lutte contre la pauvreté, à la défense des droits fondamentaux et à la promotion de l'inclusion, notamment en faveur des groupes de population vulnérables.

M^{me} Montobbio possède une connaissance approfondie de la région et de ses principaux acteurs, a développé de solides compétences en matière de gestion d'équipe et d'encadrement et acquis une grande expérience de la formulation de stratégies innovantes.

M. Vanja Ostojic (Serbie)

Nommé chef du Bureau des achats et contrats de l'OIT et promu au grade D.1 à compter du 1^{er} juillet 2021.

Né en 1962, M. Ostojic est titulaire d'un master en Économie du développement de l'Institut de hautes études internationales et du développement de l'Université de Genève.

M. Ostojic a rejoint le Bureau des achats et contrats (PROCUREMENT) du BIT en 2007 en tant que responsable principal des acquisitions. De mai 2012 à juin 2021, il a occupé le poste de chef adjoint et de spécialiste principal des acquisitions. M. Ostojic a acquis une solide expérience des acquisitions au niveau international et dans le secteur public depuis vingt-quatre ans.

M. Ostojic est membre du Comité de haut niveau sur la gestion – Réseau achats (High-level Committee on Management Procurement Network, HLCM-PN) depuis 2004 et en a été élu président pour 2011-12. Également membre de divers groupes de travail du HLCM-PN, dont le Groupe de travail sur l'harmonisation et les achats durables, M. Ostojic coprécide depuis mars 2019 l'Équipe spéciale chargée de l'élaboration d'une approche conjointe de la lutte contre la traite des êtres humains et le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement des Nations Unies.

► Projet de décision

11. Le Conseil d'administration:

- a) prend note des informations contenues dans le document GB.343/INS/13 concernant la composition de l'Organisation, les progrès de la législation internationale du travail et l'administration interne;
- b) rend hommage à la mémoire de Newstead Zimba et invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à sa famille ainsi qu'au Congrès des syndicats de Zambie et à la Confédération syndicale internationale.